

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Patrimoines - Ecrit - Matériel - Immatériel

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et des sociétés

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Adossé au Centre d'Etudes Supérieures sur la Renaissance (CESR), fondé en 1956, le master *Patrimoine - Ecrit - Matériel - Immatériel* offre une formation pluridisciplinaire en deux ans dans le domaine de la Renaissance. La première année offre à des étudiants venus d'horizons divers une formation pluridisciplinaire permettant une poursuite d'études dans les domaines de la recherche ou dans l'une des deux formations professionnalisantes proposées par le CESR.

La seconde année s'organise « en éventail » autour de trois spécialités : *Renaissance : genèse de l'Europe moderne* (abrégé « Renaissance ») axé sur la recherche et qui existe depuis 2000 ; *Patrimoine écrit et édition numérique* (PEEN) qui forme aux métiers de la patrimonialisation et de la valorisation du patrimoine écrit, créé en 2004 ; *Patrimoine culturel immatériel* (PCI) qui forme aux métiers de l'inventaire, de la conservation et de la valorisation du patrimoine immatériel, créé en 2012.

La formation est dispensée à Tours.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs scientifiques de chacune des spécialités sont clairement identifiés, ainsi que les métiers auxquels les étudiants peuvent prétendre à l'issue de leur formation.</p> <p>La formation proposée par les deux spécialités <i>PEEN</i> et <i>PCI</i> est soumise à l'évolution des métiers auxquels ils destinent. Le dossier d'autoévaluation témoigne d'une conscience aigüe de cette nécessité et insiste sur les partenariats, récents ou historiques, noués avec des établissements institutionnels ou privés liés aux métiers auxquels se destinent les étudiants de la formation.</p> <p>La formation tire enfin son avantage du fait que le CESR est à la fois un centre de recherche du CNRS -centre national de la recherche scientifique- (UMR -unité mixte de recherche- 7323) et une UFR -unité de formation et de recherche-, permettant très clairement un adossement de la pédagogie à la recherche.</p>
Organisation
<p>La première année de master (M1) comporte un nombre d'heures important (264 heures) auquel s'ajoute la rédaction d'un mémoire, encadré par un chercheur ou un enseignant-chercheur (EC) du CESR, qui joue le rôle de directeur de recherche et de directeur d'études, puisque c'est sur ses conseils que sont choisis les cours suivis à chaque semestre. La formation est réellement pluridisciplinaire.</p> <p>En seconde année de master (M2), selon les spécialités, le nombre d'heures de cours varie : 270h (<i>PEEN</i>), 264h (<i>PCI</i>) et 180h (<i>Renaissance</i>). Ce nombre d'heures élevé s'explique notamment par la nécessité de former les étudiants dans des domaines de compétences divers : lettres, philologie, histoire du livre, histoire de l'art pour la spécialité <i>PEEN</i>, qui forme</p>

<p>aussi à des savoir-faire tel que le catalogage et la publication assistée par ordinateur (PAO) ; droit et patrimoine, droit administratif, histoire des institutions culturelles pour la spécialité <i>PCI</i>, qui forme aussi les étudiants à la maîtrise d'outils numériques pour la gestion de bases de données, l'édition, le traitement des données.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La dimension interdisciplinaire de la mention bénéficie de la mutualisation de certains cours avec d'autres cursus de Sciences humaines et sociales de l'Université (histoire, histoire de l'art, culture de l'alimentation, philosophie). Au sein de l'Université François Rabelais de Tours, le dossier insiste sur le projet I-PAT (« Intelligence des Patrimoines »), qui rassemble des laboratoires de recherche dans des domaines différents (histoire, archéologie, biologie, etc.) : le dossier témoigne de la volonté d'améliorer l'implication d'IPAT dans la formation, sans plus de précision.</p> <p>Les partenariats récents ou historiques avec des établissements institutionnels ou privés profitent aussi directement à la formation. Les actions entreprises par le CESR avec ces partenaires comme la numérisation de collections de livres anciens ou le projet Léonard de Vinci (projet de reconstitutions de fêtes à Amboise et Romorantin) confortent les liens entre recherche et formation.</p> <p>Les spécialités <i>PEEN</i> et <i>PCI</i> font depuis peu face à la concurrence de nouveaux masters sur le territoire national (Ecole nationale des Chartres ; Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques ; Strasbourg et Toulouse). La spécialité <i>Renaissance</i> n'a pas de concurrence dans la Région Centre-Val de Loire, mais seulement - et partiellement - à Poitiers, avec le master <i>Civilisation, histoire, patrimoine, sources</i>, ce qui aurait pu être pensé comme une synergie entre Études médiévales (Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM) de Poitiers) et Études sur la Renaissance (CESR de Tours) au sein de la COMUE Léonard de Vinci.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est composée de 29 enseignants-chercheurs, « membres pour la plupart » (mentionne le dossier, sans plus de précision) de l'UMR 7323 sus mentionnée, d'intervenants extérieurs issus de milieux professionnels (surtout en M2), mais aussi des ingénieurs de recherche de l'UMR (surtout en M2).</p> <p>Le travail de l'équipe pédagogique bénéficie du soutien d'un personnel administratif et des compétences du personnel des bibliothèques qui est investi dans la formation par l'aide documentaire qu'il peut apporter aux étudiants.</p> <p>Les réunions sont régulières : que ce soit à l'occasion du conseil de perfectionnement (une fois par an), de l'Assemblée générale de l'UFR (une fois par an), celle de l'UMR (une fois par an), des conseils d'UFR (tous les deux mois) et des commissions pédagogiques (toutes les semaines).</p> <p>Dans l'exercice de ses missions, le directeur de l'UMR et de l'UFR est accompagné d'un directeur-adjoint de l'UMR et d'une responsable de la formation, élue par le conseil d'UFR qui coordonne l'équipe de deux responsables par formation, donc six au total.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs sont stables depuis la dernière évaluation : 35 à 40 étudiants en M1 ; 15-20 étudiants en spécialité <i>Renaissance</i> ; 17-20 étudiants en spécialité <i>PEEN</i> et une quinzaine d'étudiants en spécialité <i>PCI</i>, depuis son ouverture en 2012. Au-delà des effectifs, il est difficile d'en savoir plus, faute de chiffres sur : les taux de réussite en M1 ou le taux d'abandon ; le taux de réussite en M2, ainsi que le type d'emploi occupé après les spécialités professionnalisantes.</p> <p>La poursuite d'études et l'insertion professionnelle varient selon les spécialités. Pour les étudiants ayant validé le M2 <i>Renaissance</i> ou bien ceux du M2 à vocation professionnalisante <i>PCI</i>, les indicateurs manquent pour se faire une réelle idée.</p> <p>Les choses sont plus claires, en revanche, pour les étudiants du M2 <i>PEEN</i> : pour cette spécialité à vocation professionnalisante a été mis en place un réel suivi de l'insertion professionnelle depuis 2006. Sans réel traitement statistique quantitatif, ses résultats montrent néanmoins un taux d'insertion important des diplômés dans le monde professionnel, malgré des statuts qui restent précaires. Beaucoup tentent d'évoluer dans leur domaine après une ou plusieurs expériences professionnelles en contrat à durée déterminée.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La formation profite très directement du fait que le CESR est à la fois UMR et UFR : notamment en M1 puis en M2 spécialité <i>Renaissance</i>. Les étudiants doivent rédiger un mémoire de recherche par année, dirigé par un enseignant-chercheur. Depuis 2013, les étudiants doivent également obligatoirement valider un élément constitutif d'un enseignement (EC) par une participation à une manifestation scientifique ; depuis 2016, est encouragée l'organisation d'un colloque et de deux journées d'études réunissant des doctorants et des étudiants de M1 et M2 intéressés.</p> <p>Le mémoire de recherche n'est pas présent dans les spécialités <i>PEEN</i> et <i>PCI</i> qui valorisent à la place la pratique du stage, sanctionné par une note correspondant au rapport remis par l'étudiant en fin de cursus.</p> <p>Cependant, l'ensemble des spécialités profite des manifestations scientifiques organisées par le CESR durant l'année universitaire et les stages peuvent d'ailleurs être directement liés à des projets de recherche du CESR. Le dossier insiste enfin sur la nécessité de créer des modules de cours s'approchant de la recherche appliquée : imaginer la création de doctorats à la fois scientifiques et professionnels (muséographie, technologie 3D en architecture ou sculpture, etc.).</p>

Place de la professionnalisation
<p>La place de la professionnalisation est évidemment plus importante dans les deux spécialités <i>PEEN</i> et <i>PCI</i>, dont la vocation première est de former aux métiers du patrimoine, et les équipes pédagogiques sont d'ailleurs constituées, quasiment à part égale, d'enseignants-chercheurs et d'intervenants issus du monde socio-professionnel.</p> <p>La spécialité <i>Renaissance</i> est, elle, exclusivement axée sur la formation à la recherche, mais elle offre tout de même la possibilité aux étudiants d'effectuer un stage de 80 heures au semestre 2. Les responsables du M2 insistent également sur le fait que la recherche, telle qu'elle est conduite au CESR, n'est jamais déliée du monde professionnel puisque les projets reposent sur un travail commun entre les chercheurs et les acteurs des milieux institutionnels de la culture et du patrimoine. En direction du secteur privé, le dossier insiste sur la nécessité d'établir un dialogue plus constructif avec les éventuels acteurs socio-économiques régionaux : un moyen évoqué - mais pas complètement développé - est de passer par l'entremise du programme I-Pat.</p>
Place des projets et des stages
<p>La place accordée aux stages dans les deux spécialités <i>PEEN</i> et <i>PCI</i> est très importante : le dossier d'autoévaluation souligne combien le ou les stages (soit de 12 semaines de début mars à fin juin, soit multiples jusqu'à fin août) sont très formateurs, conduisant l'étudiant à apprendre à connaître la réalité d'une institution et à mesurer la nécessaire adaptation entre connaissances acquises lors de la formation et réalité de terrain : cet aspect réflexif est valorisé lors de la rédaction et de la soutenance du rapport de stage devant un jury composé du directeur de stage (CESR) et du tuteur dans l'organisme d'accueil.</p> <p>Si un stage de 80 heures est possible en M1 et en spécialité <i>Renaissance</i>, cette pratique semble peu soutenue dans les faits par l'équipe qui la mentionne à peine dans le dossier par spécialité. On peut regretter cet état de fait, d'autant que la richesse et le dynamisme des travaux menés par le CESR (aussi bien les projets patrimoniaux que les nombreuses manifestations scientifiques organisées chaque semestre) permettrait très certainement d'accueillir des étudiants stagiaires.</p>
Place de l'international
<p>Le CESR appartient à un réseau européen de centres de recherche et d'enseignement supérieur, ce qui permet aux étudiants qui le souhaitent de suivre au moins un semestre de cours ou de stage dans l'un des autres établissements du réseau ; néanmoins, du fait des étudiants qui choisissent peu cette possibilité, la mobilité sortante est faible.</p> <p>La mobilité entrante est une réalité : chaque année, un à six étudiants étrangers venant (Europe, Turquie, Mexique, Chine) dans la spécialité <i>PCI</i>, 13,3 % de l'effectif de la spécialité <i>Renaissance</i>.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Bien qu'il n'existe pas de dispositifs formalisés d'aide à la réussite, l'équipe pédagogique semble très présente dans l'accompagnement individuel des étudiants. Le dossier souligne les permanences hebdomadaires assurées par les responsables de formation. Le dossier d'autoévaluation mentionne la nécessité d'améliorer le dispositif de suivi des étudiants salariés.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Compte tenu des effectifs, les cours donnent lieu à des interactions suivies entre enseignants et étudiants. Mentionnés comme cours magistraux dans les maquettes, il s'agit en réalité davantage de séminaires de travail, ce qui offre une grande souplesse. En revanche, le dossier fait état de regrets quant à la faiblesse des heures de langue vivante qui ne représente que 5 % de la formation. Ce faible taux d'apprentissage des langues s'observe dès la licence et explique sans doute en partie la faiblesse des demandes de mobilité sortante des étudiants.</p> <p>La place du numérique est « traditionnelle » en M1 et se résume à la plateforme numérique de travail (ENT) au sein de l'établissement (nommée Célène). Cette place est plus développée en M2 spécialité <i>Renaissance</i>, puisqu'elle bénéficie d'un environnement numérique dynamique (notamment dans le champ des digital humanities) : néanmoins, le dossier souligne que la pédagogie numérique doit être un point à améliorer.</p> <p>En revanche, en M2 à vocation professionnalisante, le numérique constitue un point central des deux spécialités. La formation est en prise sur l'actualité de la recherche dans le domaine de la mise en valeur numérique des objets du patrimoine écrit. La spécialité <i>PEEN</i>, qui a 11 ans d'existence, a été pionnière dans ce domaine à une époque où personne encore ne parlait d'« humanités numériques » : elle s'est fait une place importante et reconnue. La spécialité <i>PCI</i>, très récente, insiste sur la mise en valeur numérique du patrimoine dans la formation.</p> <p>Le dossier esquisse la possibilité d'ouvrir ce savoir-faire numérique spécialisé dans le patrimoine à de la formation continue ; il insiste aussi sur la nécessité de disposer de locaux et de matériel performants suffisants et à jour pour l'encadrement des nombreux travaux dirigés sur ordinateurs, soulignant la nécessité de trouver une solution pérenne pour</p>

le financement des équipements numériques d'étude (parc informatique et licences logiciel).
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants s'effectue, sous forme de contrôles continus et de contrôles terminaux, avec le panel attendu des exercices éprouvés du point de vue des compétences rédactionnelles. Les exercices demandés aux étudiants sont en effet diversifiés : fiches de lecture, devoir sur table, compte-rendu de lecture ou de manifestations scientifiques. Le dossier insiste sur la variété des exercices demandés et leur régularité.</p> <p>En M1, le dossier note une trop grande quantité d'évaluations, qui conduisent parfois les étudiants à bâcler leurs travaux ; en M2 <i>Renaissance</i>, le dossier regrette l'absence de concertation sur la répartition par séminaire des types de travaux demandés (point à améliorer) et souligne la publication aléatoire des dates et des jurys de soutenance des mémoires. En M2 <i>PEEN</i>, le dossier se félicite de l'excellent niveau de rédaction, du fait de la récurrence de travaux évalués, mais donne l'oral comme point à améliorer. En M2 <i>PCI</i>, le dossier donne très peu d'indications sur ces aspects.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est garanti précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par la formule des cours magistraux-séminaires - par la régularité des exercices demandés, argument qui s'entend tout à fait au vu des effectifs raisonnables, tant en M1 qu'en M2. Aucun autre dispositif n'est prévu. Une salle dédiée aux M1 est réclamée pour améliorer encore ce suivi. <p>Un supplément au diplôme est délivré, en conformité avec le modèle européen, mais aucun livret de compétence n'est délivré aux étudiants, en amont et/ou fil de leur formation. L'absence de livret de compétences est mentionnée comme point faible. En spécialité <i>PCI</i>, le dossier va jusqu'à indiquer la nécessité d'élaborer un référentiel des compétences, aujourd'hui implicite</p>
Suivi des diplômés
<p>Un dispositif de suivi des rares étudiants de M1 qui quittent le CESR serait utile. Le suivi des diplômés est en effet effectué à l'issue du M2. Ce sont les responsables de formations qui se chargent eux-mêmes des contacts avec les anciens étudiants. Ce système a deux inconvénients : d'une part, il s'agit d'une charge de travail importante qui devrait plutôt incomber à l'observatoire de la vie étudiante (OVE), d'autre part, il favorise les pratiques disparates empêchant toute mise en perspective des résultats par formation. Deux associations d'anciens étudiants existent en spécialités <i>PEEN</i> et <i>PCI</i> qui favorisent tout de même la prise de contact et jouent un rôle de transmission appréciable auprès des nouveaux étudiants. Conscient que le suivi de tous les étudiants doit être uniformisé à l'échelle du CESR, l'équipe demande à ce qu'il puisse être assuré par le personnel administratif pour soulager les directeurs des formations. Dans l'ensemble, en dépit de l'existence d'un OVE, il manque à l'Université François Rabelais de Tours un organisme gardant un lien réel avec les diplômés, une fois ceux-ci entrés dans la vie active.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement existe de longue date dans la formation, depuis plus de 20 ans. Le dossier mentionne qu'il est relié, depuis trois ans, aux activités d'un programme de valorisation de la recherche (I-PAT), sans que les conditions et les effets de cet adossement soient cependant expliqués. Il réunit, une fois par an, ses membres dont la direction, la direction adjointe et le responsable de mention, dont le rôle est consultatif, les responsables de spécialité, des administratifs, des élus, des professionnels, d'anciens membres du CESR et des anciens étudiants (pas d'étudiants en cours de formation selon les informations fournies). Il existe aussi un dispositif d'évaluation des enseignements qui prend une forme semestrielle, mais pas de dispositif d'évaluation de la formation dans son ensemble.</p> <p>Le caractère précoce de l'existence de ce conseil de perfectionnement, sa longévité et sa composition indiquent un réel souci d'implantation de la formation dans le milieu professionnel et socio-culturel environnant.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation est très visible et originale dans son environnement local et lointain.
- L'excellence et la dimension pluridisciplinaire de la recherche apportent une formation complète.
- Efficacité de l'adossement aux milieux professionnels, le plus souvent institutionnels, qui permettent une véritable professionnalisation aux spécialités *PEEN* et *PCI*.
- Bonne autoévaluation et capacité à interroger les pratiques et le pilotage de la formation.

Points faibles :

- Place de l'international : la formation a peu développé la mobilité sortante malgré des partenariats nombreux dans le cadre Erasmus ou dans le cadre des accords propres au CESR ; la place des langues n'est pas assez développée.
- Le suivi des diplômés reste insuffisant.
- Articulation encore insuffisante entre le CESR et le CESC de Poitiers.

Avis global et recommandations :

Le master *Patrimoine - Ecrit - Matériel - Immatériel* est formation d'une très grande qualité en dépit de la faible mobilité sortante à l'international et du manque de données statistiques relatives au suivi des diplômés. Dans ou en-dehors de la COMUE Léonard de Vinci, le master possède de sérieux atouts qu'il doit continuer à valoriser.

Une politique d'établissement devrait être mise en place afin d'effectuer le suivi des diplômés.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix


